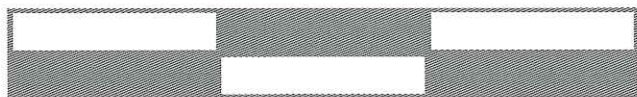


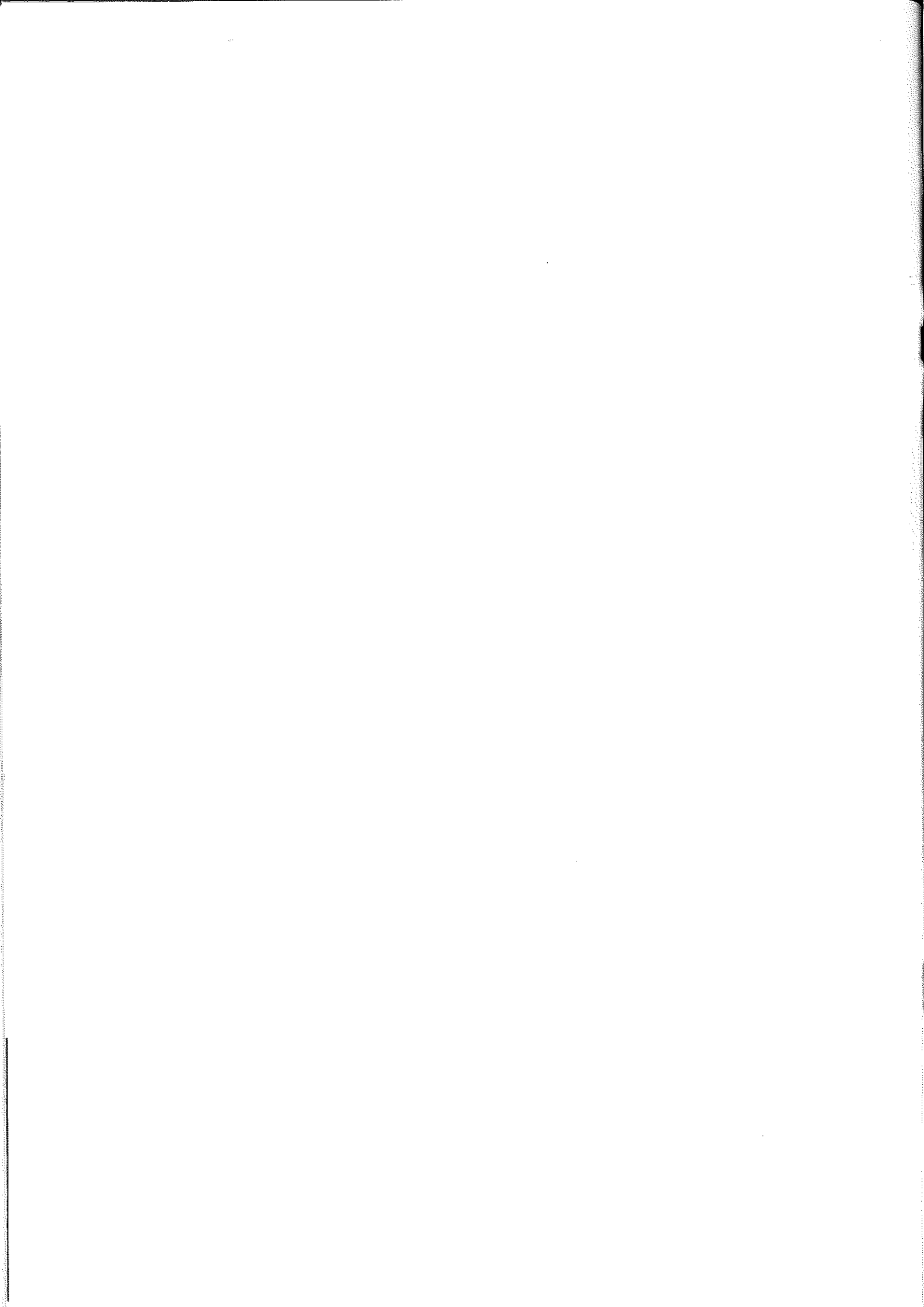
ON RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

CE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

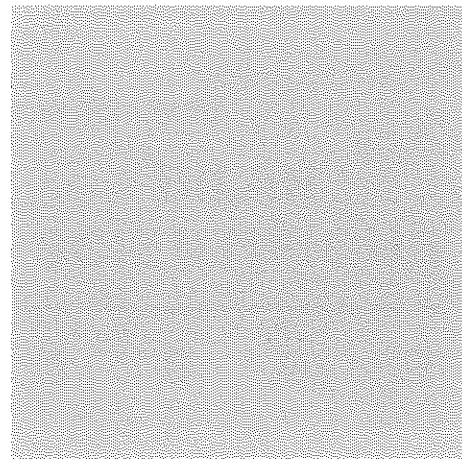
1 9 9 9





**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE**

1999

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SERVICE DE LA CONNAISSANCE, DE LA CONSERVATION ET DE LA CRÉATION
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2000**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ex-Hôpital Civil/Ermitage
97200 Fort-de-France
Tel: 0596 60 05 36

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
16, avenue Condorcet
97200 Fort-de-France
Tel: 0596 73 12 46
Fax: 0596 63 11 89

A la mémoire de Françoise Cyrille

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.*

*Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

Couverture: Le Lorrain – Vivé
*Grenouilles en pierre verte
Photo Serge Veuve*

Coordination: Olivier Kayser

Réalisation:
Gondwana Éditions, Éric Leroy
97220 Trinité
Tel: 0596 58 06 76
Fax: 0596 58 00 14

Imprimé en CEE, 05/01

ISSN 1249-4569 © 1999

MINISTÈRE DE LA CULTURE

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 9

Préface	05
Bilan et orientation de la recherche archéologique	07
Résultats scientifiques significatifs	08
Carte archéologique	09
Tableau des opérations autorisées	10
Carte de présentation générale des opérations autorisées	11
PCR Néolithique	12
Basse Pointe, Moulin l'Etang	13
Le François, Cap Est, Pointe de la Prairie	15
Le Lorrain, Vivé	15
Le Lorrain, Fond Brûlé	18
Sainte-Marie, Anse Charpentier	20
Saint-Pierre, Maison Desvannes	22
Saint-Pierre, Nouvelle perception	22
Trinité, Fort Sainte-Catherine	24
Projet de loi relatif à l'archéologie préventive	26
Liste des abréviations	29
Liste des programmes de recherche nationaux	30
Bibliographie régionale	31
Personnel du service régional de l'Archéologie	32



A l'heure où paraîtra ce bilan, la loi sur l'archéologie préventive, souhaitée depuis plusieurs années par la profession, aura été adoptée. Il est possible dès lors qu'une réévaluation du mode de fonctionnement de l'archéologie martiniquaise soit envisageable. Le nouvel établissement public destiné à remplacer l'AFAN permettra-t-il la même souplesse à une région aux effectifs archéologiques permanents fort peu nombreux et éloignée de 7 000 kilomètres de la métropole? Un cadre rigoureux, qui induirait des délais de réalisation trop longs, avec des déplacements de CDI depuis le continent, conduirait forcément à un blocage total de l'archéologie préventive, d'autant plus que les opérations qui sont réalisées dans l'île sont le plus souvent des interventions d'envergure limitée et de courte durée. L'année à venir (où des opérations de plus grande ampleur se profilent à l'horizon) sera donc une année de test et d'observation.

Il a été très instructif de suivre les débats suscités par cette loi au Parlement: passionnés et idéologiques, sur un sujet a priori neutre et consensuel, ils ont révélé que l'archéologie n'est plus considérée comme une innocente marotte dominicale pour amateur éclairé, mais est devenue une composante, certes modeste mais bien réelle du paysage social. D'un point de vue plus critique, on a pu observer, non sans quelque regret, que l'archéologie est d'abord, pour certains, une machine à rendre des terrains constructibles, bien plus qu'une discipline scientifique: un important travail de sensibilisation reste devant nous...

Cette année sera aussi, d'après le calendrier, celle de la mise en application de PATRIARCHE. Ici aussi, nous attendons avec sérénité la suite des événements. Si le côté technique de l'opération ne nous fait guère inquiétude, notre appréhension est bien plus grande quant aux ressources humaines qui devront nécessairement l'accompagner. Sans même mentionner le problème d'une carte bicéphale où l'une des têtes œuvre en local, tandis que l'autre fournit un travail de fond en archives d'outre-mer à Aix-en-Provence. Ce qu'une logique de gestion du personnel apparemment éloignée des besoins scientifiques et techniques des services de l'archéologie n'a pas permis de prolonger l'année écoulée, pénalisant ainsi grandement le développement de la carte archéologique de la Martinique.

L'année 1999 a vu le départ de Jean-Pierre Giraud, nommé en Bourgogne, remplacé par un conservateur arrivant de Bretagne. Ce changement de personnes ne devrait pas entraîner un changement profond de la politique du service sur le plan régional. Outre le traitement administratif des dossiers d'aménagement du territoire, le Service régional de l'Archéologie reste donc impliqué dans l'animation auprès du public, comme dans la vie scientifique et culturelle de la région.

Pour en finir, quels chantiers pour les années à venir? Un nouvel arrivant est autorisé à avoir des projets... Je vois quatre grandes directions se profiler dans un avenir proche. Le premier concerne la mise en chantier d'une revue interrégionale sur l'archéologie de la Caraïbe: il existe une demande, de lecteurs comme d'auteurs, que la mise en veilleuse de Caribena a laissés sur leur faim. Puisque nous parlons de la Caraïbe, deuxième chantier: celui du développement des liens avec les îles voisines. Cela demandera certes du temps et des moyens, nous restons cependant confiants. Sur un plus long terme, et puisqu'il faut bien préparer une relève, nous espérons en liaison avec l'Université des Antilles et de la Guyane former localement des archéologues qui sauront prendre la succession de la génération actuelle. Dernier chantier, mais à plus court terme: Saint-Pierre s'apprête à célébrer le centenaire de l'éruption destructrice de la Montagne Pelée (le 8 mai 1902). A cette occasion, nous souhaiterions marquer l'événement par la publication d'un guide archéologique de la France consacré à cette ville, ainsi qu'ouvrir un site internet voué à l'archéologie pierrotine. La célébration du centenaire voit également

une implication indirecte du SRA : le Conseil Général de la Martinique a le projet de construire un " Centre de découverte de la Terre ". Le terrain choisi recouvrant un site précolombien, une fouille préventive se déroulera en 2001. Peut-être à son issue une intégration des résultats, intimement liés à l'histoire du volcanisme, sera comprise dans le projet.

Olivier KAYSER

**Bilan et orientation
de la recherche archéologique****1 9 9 9**

En 1999, le Service Régional de l'Archéologie a continué à porter ses efforts dans le domaine de la protection du patrimoine archéologique suivant trois axes principaux : la collaboration avec les différents partenaires de l'aménagement du territoire (collectivités territoriales, services départementaux de l'Équipement), le resserrement des liens avec les autres services patrimoniaux (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) et la poursuite de l'établissement de la carte archéologique.

Dans ce dernier cadre, les travaux ont continué de porter sur la révision systématique des données sur les sites précolombiens. La ville de Fort-de-France fait l'objet d'une importante compilation documentaire qui devrait aboutir à une étude analogue, mais dans un format " plus léger ", à celle réalisée sur Saint-Pierre, éditée dans la collection des Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France. On notera également que parallèlement aux travaux insulaires un important travail de recension est mené au Centre des Archives d'Outre-mer.(C.A.O.M.) à Aix-en-Provence.

Les difficultés rencontrées pour obtenir la signature des avenants à la convention pour les recherches archéologiques terrestres en Martinique passée entre l'État, la Région et le Département n'ont pas permis d'infléchir la baisse de rythme enregistrée en 1998 en ce qui concerne l'archéologie programmée. Ainsi seulement deux opérations ont pu être réalisées. Il s'agit des fouilles sur le site précolombien de Vivé au Lorrain et du PCR sur le néolithique de la Martinique dans son contexte antillais. Ces deux opérations ont été dirigées jusqu'en 1999 par J.-P. Giraud. Ce dernier ayant été nommé dans une autre région au cours de cette année, B. Bérard assure leur continuation.

En ce qui concerne l'archéologie préventive, la majorité des dossiers nécessitant une opération de diagnostic ne devrait aboutir qu'à l'horizon 2000-2001 en raison des délais impliqués par les circuits administratifs. Ces diagnostics concerneront essentiellement la période historique.

Le colloque de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe (A.I.A.C.) s'est tenu à Grenade au mois de juillet 1999, avec une participation remarquable des chercheurs impliqués dans l'archéologie précolombienne de Martinique.

La Martinique est un petit territoire (1 080 km²), avec un nombre restreint de chercheurs : cela ne suffit pas cependant à expliquer le volume très modeste des publications (voir bibliographie régionale). En fait, hormis les actes des colloques de l'A.I.A.C. (qui ont lieu une fois tous les deux ans) et ceux de rencontres plus ponctuelles (colloque tenu à l'occasion du 150^e anniversaire de l'esclavage, 123^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques qui s'est déroulé en Martinique et Guadeloupe), les D.O.M. d'Amérique ne bénéficient pas d'un support régulier du type des revues d'archéologie interrégionales de métropole. Une réflexion sur la réalisation d'une telle revue est en cours, notamment en raison de la demande des chercheurs régionaux de voir publier leurs travaux.

Un élément nouveau à noter est l'ouverture d'un poste de monitorat à l'Université des Antilles et de la Guyane consacré à l'enseignement de l'archéologie antillaise : ceci permettra à terme de dynamiser la recherche régionale. Les cours sont assurés par B. Bérard, anciennement V.A.T. au SRA.

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 9

Archéologie précolombienne

Les recherches programmées dans le domaine de l'archéologie précolombienne ont porté sur le site de Vivé au Lorrain d'une part, sur le projet collectif de recherche sur le néolithique de la Martinique d'autre part.

La fouille en aire ouverte avec comme objectif l'identification de structures d'habitat s'est poursuivie sur le site lorrainois, en bordure de la côte atlantique au nord-est de la Martinique, sous la direction de J.-P. Giraud, B. Bérard et N. Vidal.

Cette fouille a concerné une couche d'occupation saladoïde antérieure à une éruption volcanique datée de la fin du III^e siècle de notre ère qui l'a recouverte de ponces. Cette couche éruptive scelle la couche inférieure du gisement et l'a protégée de toute perturbation postérieure.

Une zone d'abandon a été identifiée en 1999. Elle montre une organisation de l'habitat, notamment par des structures de type foyer et trous de poteau, mais aussi par des récipients complets laissés en place par les derniers occupants. Dans un autre secteur une sépulture a été découverte et mise en réserve pour sa fouille en 2000.

L'abondance de la documentation recueillie fait de Vivé un site de référence pour le Saladoïde ancien des Petites Antilles. A l'issue de l'actuelle campagne de recherches, un centre d'animation en liaison avec ce site sera mis en œuvre.

Le déroulement du P.C.R. sur le Néolithique de la Martinique dans son contexte antillais a eu pour effet l'établissement d'une bibliographie exhaustive sur le sujet, cette recension nécessaire faisant jusque-là défaut.

Par ailleurs, J.-P. Raynal (Université de Bordeaux I, Institut du Quaternaire, UMR 9933 du C.N.R.S.) s'est joint à G. Vernet et G. Kieffer (C.N.R.S., Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand) pour poursuivre les recherches initiées en 1997, d'une part pour définir l'influence qu'a pu avoir le volcanisme de la Montagne Pelée sur l'implantation précolombienne de la Martinique et d'autre part pour contribuer à la définition plus fine des occupations sur les sites affectés par le volcanisme.

Dans le cadre de ce même P.C.R., B. Bérard a entrepris une révision et évaluation d'un certain nombre de sites partiellement abordés à partir des années 30 par Delawarde,

Pinchon, Petitjean-Roget, Mattioni et réputés appartenir au Saladoïde ancien. Trois campagnes de sondages ont porté successivement sur l'Anse Charpentier à Sainte-Marie, Fond Brûlé au Lorrain, Moulin l'Étang à Basse-Pointe. Si les deux derniers sites, à des niveaux de conservation différents, ont confirmé l'appartenance saladoïde, celui de l'Anse Charpentier a révélé une occupation suazoïde inédite, alors que l'habitat saladoïde autrefois repéré semble avoir été victime de l'érosion.

Dans le domaine de l'archéologie préventive, un projet de construction d'un hôtel de luxe au Cap Est au François, à proximité immédiate d'une zone de rochers à cupules, a nécessité la réalisation de sondages d'évaluation. Ces derniers ont confirmé la présence d'un habitat amérindien de type suazoïde à cet endroit, au mobilier conséquent (céramique, lambris), mais en position secondaire (colluvionnement).

Archéologie coloniale

Les difficultés rencontrées dans le cadre de la convention pour les fouilles terrestres entre l'État, la Région et le Département ont entraîné une absence de travaux de terrain programmés en ce domaine. La faiblesse de l'activité en Martinique n'a motivé que quelques diagnostics sur Saint-Pierre ou des suivis de travaux ponctuels, notamment au Fort Saint-Louis à Fort-de-France.

Dans le cadre d'une mise en valeur à venir, une première opération diagnostique a été menée sur le fort de la pointe Sainte-Catherine à La Trinité. Les travaux ont principalement été menés en archives et ponctuellement sur le terrain afin de vérifier la structure de différents éléments (batterie, magasin d'artillerie, poudrière, ...). L'origine de ce fort, définitivement abandonné en 1875, remonte à 1685, date de l'implantation des colons français dans cette partie de l'île initialement réservée aux Amérindiens caraïbes.

Toutefois l'élément le plus marquant concernant l'archéologie historique est la publication du document d'évaluation du patrimoine archéologique de la ville de Saint-Pierre réalisé sous la direction de S. Veuve. Cet ouvrage, qui prend en compte également les récentes données sur l'occupation amérindienne de la baie et sur les épaves du secteur, permet une approche de l'organisation et de l'urbanisation de Saint-Pierre, de sa fondation en 1635 jusqu'à son anéantissement lors de l'éruption de 1902.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte archéologique de la Martinique

1 9 9 9

L'élaboration de la carte archéologique de la Martinique fonctionne essentiellement sur place avec deux C.D.I. A.F.A.N., détachés ponctuellement de ce poste pour procéder à des opérations préventives, et au C.A.O.M. à Aix-en-Provence avec une C.D.D. pour qui se pose le problème de la pérennisation de ses activités. En ce qui concerne le personnel Etat, le technicien informaticien du Ministère ayant été affecté à la maintenance informatique de la D.R.A.C. n'a pas été remplacé à ce jour.

En raison de problèmes informatiques permanents résolubles seulement à partir de 2000 et de l'attente du passage de DRACAR à PATRIARCHE, la carte archéologique a fonctionné presque exclusivement au niveau régional. Ce qui fait qu'un certain nombre de sites a nouvellement été créé, mais non enregistré sur la base nationale.

Nous rappellerons ici que plus de 1000 sites sont recensés en Martinique. Une centaine correspond à la période précolombienne. Les autres sont historiques (à partir de 1635, date du début de la colonisation de l'île par les Français). La plupart correspond à des sites industriels, avec notamment plus de 500 sucreries.

En 1999, le travail de la carte archéologique a essentiellement été axé sur l'étude des deux principales (historiquement) villes de la Martinique : Saint-Pierre, en liaison avec le D.E.P.A.V., et Fort-de-France, pour laquelle un document d'évaluation est actuellement à l'étude. 182 sites ont été créés pour Saint-Pierre. Ils correspondent aussi bien à l'espace militaire (batteries par exemple) que religieux (couvents, presbytères...), civil et public (écoles, palais de justice...), privé (habitations), industriel (rhumeries, abattoirs...) ou commercial (banques, maison close...). Nombre de bâtiments sont datés du XIX^e siècle. Il s'agit là d'une conséquence de la stratégie qui consiste à prendre en compte, pour Saint-Pierre, tout vestige identifié antérieur au 8 mai 1902.

Les résultats obtenus à Fort-de-France, dont l'inventaire archéologique fait suite à celui de Saint-Pierre et ne fait que débiter, sont plus modestes, avec la création de 25 sites. Là aussi, les dates peuvent sembler récentes : XVIII^e et XIX^e siècles. Après un premier dépouillement d'archives, ce sont les ouvrages militaires qui ont été le plus particulièrement concernés.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 9

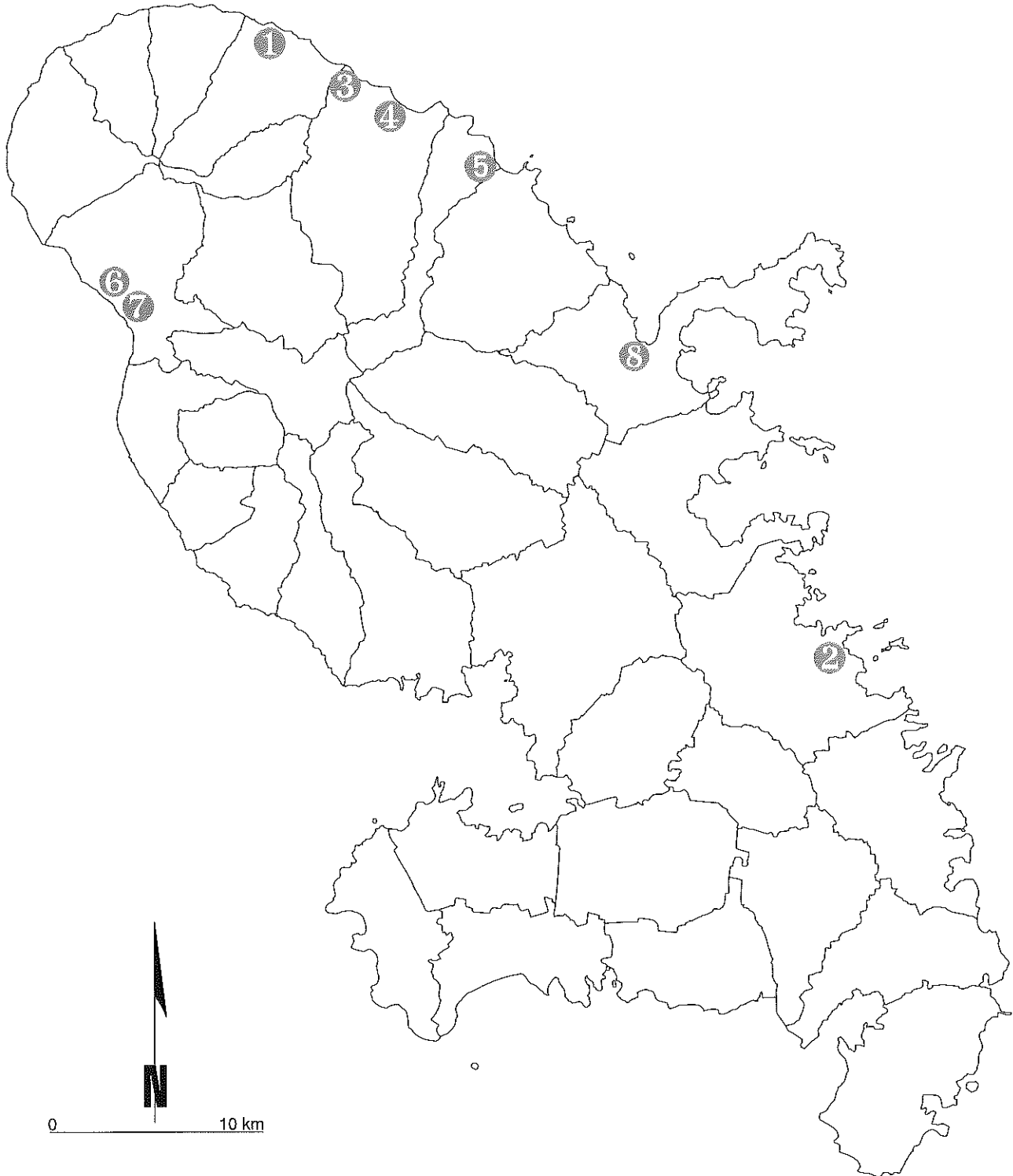
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque		Carte
97 203001 AP	Basse-Pointe , Moulin-L'Étang	B. Bérard (UNIV)	SD	32	PRECO	*	1
97 210046 AP	Le François , Cap Est, Pointe de la Prairie	Jean-Pierre Giraud (SDA)	EV	32	PRECO	*	2
97 214001 AP	Le Lorrain , Vivé	Jean-Pierre Giraud (SDA)	FP	32	PRECO	*	3
97 214002 AP	Le Lorrain , Fond Brûlé	B. Bérard (UNIV)	SD	32	PRECO	*	4
97 228002 AP	Sainte-Marie , Anse Charpentier	B. Bérard (UNIV)	SD	32	PRECO	*	5
97 225108 AH	Saint-Pierre , Maison Desvannes	Serge Veuve (AFAN)	SU	32	CON	*	6
97 225109 AH	Saint-Pierre , Nouvelle perception	Serge Veuve (AFAN)	EV	32	MUL		7
97 230012 AH	La Trinité , Fort Sainte-Catherine	Serge Veuve (AFAN)	EV	32	MOD CON		8
	Le Néolithique de la Martinique dans son contexte antillais	Jean-Pierre Giraud (SDA)	PCR	32	PRECO		

MARTINIQUE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Carte de présentation générale
des opérations autorisées**

1 9 9 9



Le Néolithique de la Martinique dans son contexte antillais

1 9 9 9

L'objectif de ce projet de recherche est de doter la Martinique d'un cadre chronologique, culturel et environnemental pour les civilisations qui se sont développées sur son sol avant les premiers contacts avec les Européens. Il cherche à regrouper en son sein l'ensemble des chercheurs travaillant sur ces questions en Martinique. Ces chercheurs sont associés, dans ce cadre relativement général, au sein de divers petits ateliers de recherche autour de problématiques plus spécifiques. Notre projet de recherche est donc en amont l'instigateur de ces ateliers et en aval le lieu où va s'effectuer la synthèse des différents travaux. Il est en cela le moteur essentiel de la recherche sur la période précolombienne de la Martinique.

Différents groupes de travail (ou ateliers) ont fonctionné ces deux dernières années dans le cadre de notre projet collectif de recherche.

Le premier de ces groupes, essentiellement composé de J.-P. Giraud et N. Vidal, s'est attelé à la réalisation d'une base de données bibliographiques. Ce travail sur lequel s'appuient toutes les autres recherches a pris deux formes : une base de données générale au sein de laquelle ont été recensées toutes les références concernant la zone caraïbe et un inventaire des publications ou rapports concernant la Martinique référencés par sites.

Le deuxième atelier est composé de B. Bérard, A. Berthé, A. Calado, G. Desrayaud, J.-P. Giraud et N. Vidal. L'objectif de ce groupe est la caractérisation des premières sociétés agricoles de Martinique (de la seconde moitié du premier millénaire avant notre ère au IV^{ème} siècle après). Cette recherche s'articule autour d'une étude typologique fine du matériel céramique (entre autre à partir de la reprise des séries anciennes), de la fouille programmée du site de Vivé et de sondages systématiques de sites de cette période. Différents travaux universitaires sont en cours dans le cadre de ce groupe de travail.

Le troisième groupe de travail de notre projet collectif de recherche s'est plus particulièrement intéressé à la caractérisation de l'occupation amérindienne tardive de la Martinique. Ce groupe se compose de L. Allaire (Université de Manitoba) et de B. Bérard. Le travail a consisté essentiellement en l'étude des séries issues des fouilles de L. Allaire (Macabou, Anse Trabaud), en vue de publication et au sondage du site suazoïde de l'Anse Charpentier.

Deux groupes de travail se sont attachés à développer des problématiques diachroniques. Le premier composé de B.

Bérard et de G. Vernet a tenté de caractériser la nature et la fonction de l'outillage précolombien de pierre taillée. Cette caractérisation a été effectuée tant sur le plan typo-technologique que sur le plan de la gestion et de l'origine des matériaux. La dernière problématique diachronique du P.C.R. concerne l'étude des niveaux pyroclastiques de la Montagne Pelée en relation avec des niveaux anthropiques précolombiens. Les chercheurs qui se sont attelés à cette tâche sont : G. Kieffer, J.-P. Raynal et G. Vernet. Des analyses concernant ces questions ont donc été effectuées sur chaque site fouillé ces dernières années dans la zone de la Montagne Pelée.

Par ailleurs, une mission de relevé des pétroglyphes de la Martinique a aussi été réalisée sous la direction de S. Jönsson Marquet au mois de décembre 1998. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les pétroglyphes des Petites Antilles au sud de la Guadeloupe.

Enfin, un des objectifs principaux de notre P.C.R. est de faciliter les contacts entre ses membres et les autres équipes travaillant dans la Caraïbe et d'encourager la publication des résultats obtenus en son sein. Ainsi au cours des deux dernières années nous avons participé et organisé différents congrès et nos membres ont accompli plusieurs missions destinées à la rencontre de confrères et à la visite de leurs chantiers dans les îles voisines.

Ce sont réellement au cours des deux dernières années, après une indispensable et incompressible période de mise en place, que les premiers résultats significatifs ont été obtenus dans le cadre du P.C.R.. Ainsi les ateliers concernant l'outillage lithique et les premières occupations agricoles de la Martinique ont déjà produit quelques travaux dont les implications sont au cœur des préoccupations actuelles des archéologues de la région. Ces recherches présentent même parfois un aspect tout à fait novateur dans la région caraïbe.

Un certain nombre de ces travaux a d'ailleurs fait l'objet de communications ou de publications. D'autre part, la présence systématique des acteurs de notre projet de recherche au dernier congrès d'archéologie antillaise nous a apporté une certaine reconnaissance qui se traduit par un développement important de nos relations avec les différents chercheurs de la zone.

BASSE POINTE

Moulin l'Étang

Situé au nord de la côte atlantique de la Martinique, le site de Moulin l'Étang se trouve sur le territoire de la commune de Basse Pointe, à moins d'un kilomètre de l'entrée du bourg. Le gisement localisé sur un plateau côtier est bordé à l'est par la rivière Pocquet, au sud par la route nationale n° 1 et au nord par la mer qu'il domine d'une trentaine de mètres.

Les vestiges amérindiens sont actuellement localisés dans deux parcelles agricoles, la première plantée en ananas et la seconde plantée en canne à sucre. Ces terres agricoles d'une grande richesse sont formées de sédiments d'origine pyroclastique. Ils sont le produit des éruptions répétées de la Montagne Pelée qui domine le site et dont le sommet n'est éloigné que de 9 km.

Ce gisement côtier présente de très fortes analogies concernant sa situation géomorphologique avec celui de Vivé qui est d'ailleurs peu éloigné (environ 2,5 km au sud).

Ce site n'était connu jusqu'à présent que par deux sondages de 2 m² réalisés en 1976 par René-Louis Fayaud. Ces premiers travaux avaient permis de démontrer l'existence d'un niveau saladoïde cédro-san bien conservé sous une couche de ponce. Ce sont les traces de cette occupation que nous avons recherchées lors de nos travaux.

Durant le mois de mai 1999, nous avons réalisé sur ce site 10 sondages mécaniques de 2m². Nous avons ainsi pu cerner l'étendue du site et obtenir une petite série céramique et lithique dans un contexte chronostratigraphique fiable. Par ailleurs, différents échantillons ont été recueillis afin de pouvoir réaliser des datations radiocarbone ainsi qu'une étude sédimentologique.

La stratigraphie du site est comparable à celle de Vivé. Il existe cependant quelques variations latérales essentiellement dues à l'importance relative des phénomènes érosifs.

A la base de cette stratigraphie, on trouve un niveau d'altération en place d'une couche de retombées pliniennes, puis un paléosol contenant les vestiges en place d'une occupation amérindienne attribuable au Saladoïde cédro-san. Cette couche d'occupation est surmontée d'une fine couche de cendres suivie d'un niveau de ponce en place. Enfin la couche supérieure correspond au niveau de terre végétale contenant les restes, totalement perturbés par les travaux agricoles récents, d'une occupation amérindienne plus tardive.

La zone de concentration que nous avons identifiée s'étend sur environ 150 m d'est en ouest et 100 m du nord au sud. Cette zone a malheureusement été en partie détruite lors de l'aménagement de la route nationale qui la limite en direction du sud.

Le matériel issu des sondages est encore en cours de traitement. Un premier survol rapide nous permet sans hésitation de rapprocher le niveau inférieur d'occupation des groupes porteurs de la céramique de style saladoïde cédro-san. Par contre, peu d'informations seront obtenues concernant l'industrie lithique du fait de la méthode de fouille utilisée. Les restes de débitages saladoïdes sont généralement de petite taille et seul un très petit nombre ont été récoltés au cours de nos travaux. Enfin, comme dans tous les sites du nord atlantique, le matériel conchylien et osseux n'a pas été conservé en raison de l'acidité du sédiment volcanique. Le seul vestige osseux découvert est apparu dans la coupe ouest du sondage 10 au fond d'une structure en creux. Il s'agit d'un os long de grand mammifère. Les conditions de l'opération ne permettant pas d'envisager la fouille d'une possible sépulture dans de bonnes conditions, il a été conservé en place en vue d'une opération future.

Benoît BÉRARD

cf. illustrations page suivante

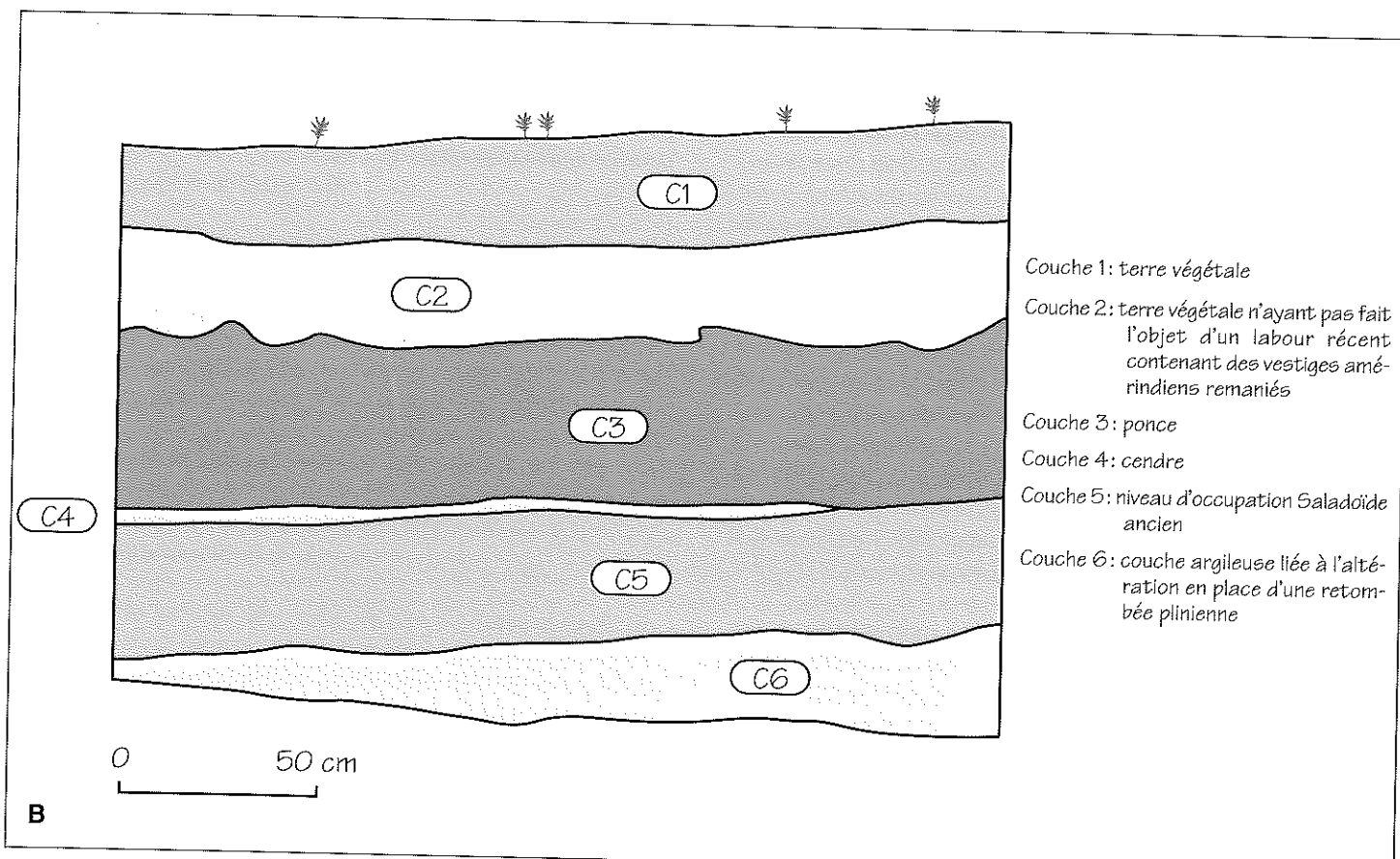
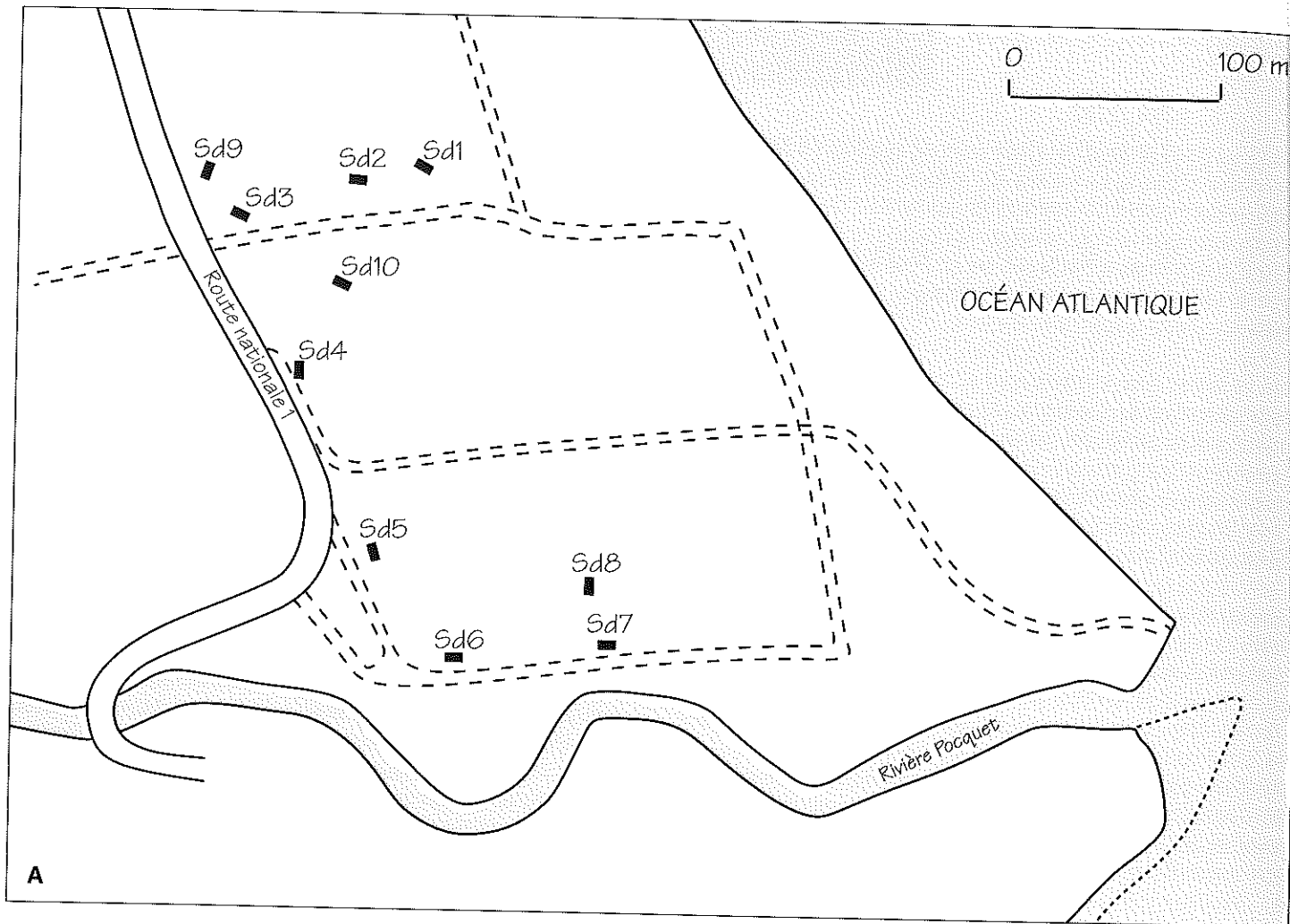


fig. 1 Basse-Pointe, Moulin l'Etang. A : emplacement des sondages. B : stratigraphie

LE FRANÇOIS

Cap Est, Pointe de la Prairie

Un projet hôtelier implanté au voisinage immédiat de rochers à cupules, en bordure de mer, a nécessité une intervention de reconnaissance par sondages mécaniques. Sur la partie orientale du projet a été mise en évidence une couche organique qui recèle du mobilier précolombien. Cette couche, épaisse de 20 à 30 cm, repose, sur le substrat rocheux ou argileux, directement sous la terre végétale. Elle est conservée uniquement sur une surface évaluée à 250 m² située en bas de pente, à proximité de la mer. Elle pourrait être colluviée. Un matériel assez abondant, mais non en place

semble-t-il, a été recueilli. Il se compose de reliefs de repas (lambis principalement), de quelques produits de débitage lithiques et de tessons de céramique. Le style de cette dernière, notamment des récipients à décor " scratché ", indique un ensemble tardif de type suazoïde. Il est probable que ces Amérindiens suazoïdes sont les auteurs des cupules voisines.

Jean-Pierre GIRAUD

LE LORRAIN

Vivé

Le site de Vivé au Lorrain est un des sites de référence pour les groupes porteurs de la céramique de style Saladoïde cédrozan dans les Petites Antilles. En effet, situé au Nord-Atlantique de la Martinique, il a été l'objet d'opérations de terrain et de publications nombreuses depuis les années trente.

Pour notre part, c'est en 1996 que nous avons repris la fouille de ce gisement. A ce moment, le site de Vivé nous semblait compatible avec le questionnement multiple qui était le nôtre. Nous souhaitons, au-delà de la caractérisation précise des artefacts céramiques et lithiques rattachés au Saladoïde cédrozan, obtenir des informations concernant l'organisation spatiale et le mode de formation d'un tel gisement. Pour cela, il était nécessaire de fouiller une grande surface afin d'obtenir une bonne image de l'organisation spatiale des structures en creux. De plus, il fallait conduire une exploration systématique du gisement afin d'être à même de déterminer s'il correspondait à un seul grand village ou à une série d'occupations plus limitées et légèrement décalées dans le temps et dans l'espace.

Ces deux objectifs, matérialisés sur le terrain par une zone de fouille en aire ouverte (zone 1) et une série de sondages, ont été le fil conducteur de nos travaux depuis 1996.

Au-delà des objectifs purement scientifiques, le site de Vivé a, au cours de cette période, pris une place particulière au sein de l'archéologie martiniquaise. Il sert, en effet, depuis 1999 de chantier-école pour les étudiants en archéologie de l'Université des Antilles et de la Guyane. C'est dans ce but particulier qu'a été organisée une campagne de fouille au mois d'avril. L'expérience devrait être reconduite en l'an 2000, année 2000 qui devrait voir l'achèvement de la première tranche des travaux de terrain.

Après trois années de fouille dans la zone 1, une certaine

organisation spatiale commence à apparaître dans le sommet de la couche. Ainsi, le centre de la zone est marqué par l'influence d'une grande butte dépotoir. Sur son pourtour, on retrouve une nappe relativement inorganisée de vestiges contenant quelques ensembles correspondant aux restes de foyers démantelés. Enfin, la zone nord correspond à un secteur lié aux activités culinaires, comprenant plusieurs structures de combustion (foyers à plat) ainsi que différents vases complets fracturés en place. Cette zone nord, qui est la première zone d'activité que nous fouillons depuis 1996, présente un état de conservation exceptionnel. La présence de vases complets sur leur lieu d'utilisation pourrait être le témoignage d'un abandon rapide du site peu de temps avant la couche volcanique qui scelle la couche d'occupation.

En ce qui concerne le programme de sondages, les limites de l'occupation liée à la zone 1 commencent clairement à apparaître. Par ailleurs, les contours d'une autre concentration située au sud-est commencent doucement à se dessiner. Cette nouvelle concentration, légèrement décalée stratigraphiquement, apparaît à peine plus ancienne que celle liée à la zone 1. Ainsi, le site de Vivé ne paraît pas correspondre à une unique occupation très étendue, mais plutôt à une succession d'implantations plus limitées dans le temps et l'espace.

Enfin, tant dans les sondages que dans la zone 1, une quantité importante de matériel céramique et lithique a été récoltée. Ces séries sont le support de différentes études.

Une première analyse technologique de l'industrie lithique a été réalisée et a déjà fait l'objet de publications. Elle a permis de mettre en évidence l'existence de deux chaînes opératoires. La première est vouée à la production d'éclats faiblement prédéterminés destinés à des utilisations variées. La seconde, marquée par une utilisation importante de la

percussion posée sur enclume, servait à produire des dents de grages à manioc.

Une analyse typologique de la céramique a été entamée. Dans ce premier temps, notre travail a consisté à définir une première série de types à partir de l'étude des formes archéologiquement complètes. Ce premier cadre typologique s'organise ainsi :

Formes ouvertes :

- | | |
|---------------------|--------------|
| Les platines | Les coupes |
| Les bols | à pied haut |
| Les petites coupes | à fond plat |
| Les tasses carénées | Les marmites |
| Les jattes | |
| à paroi en " S " | |
| à paroi droite | |
| carénées | |

Formes fermées :

- Les urnes
- Les urnes anthropomorphes
- Les bouteilles
- Les vases tronconiques

Dans un second temps, les tessons seront intégrés à ce classement et de nouveaux types apparaîtront vraisemblablement.

La fouille de Vivé devrait se poursuivre pendant encore une année. Cela permettra d'achever les travaux en cours : fin de la fouille de la zone 1 décapée en 1997, conclusion du programme de sondage et fouille de la possible sépulture du sondage 20.

Enfin, dans les années à venir, un centre d'animation et d'interprétation devrait être implanté à Vivé. Il permettra une meilleure conservation du site, la diffusion auprès d'un large public des résultats de nos travaux et pourra servir de support à une reprise éventuelle des opérations de terrain.

Benoît BÉRARD et Jean-Pierre GIRAUD

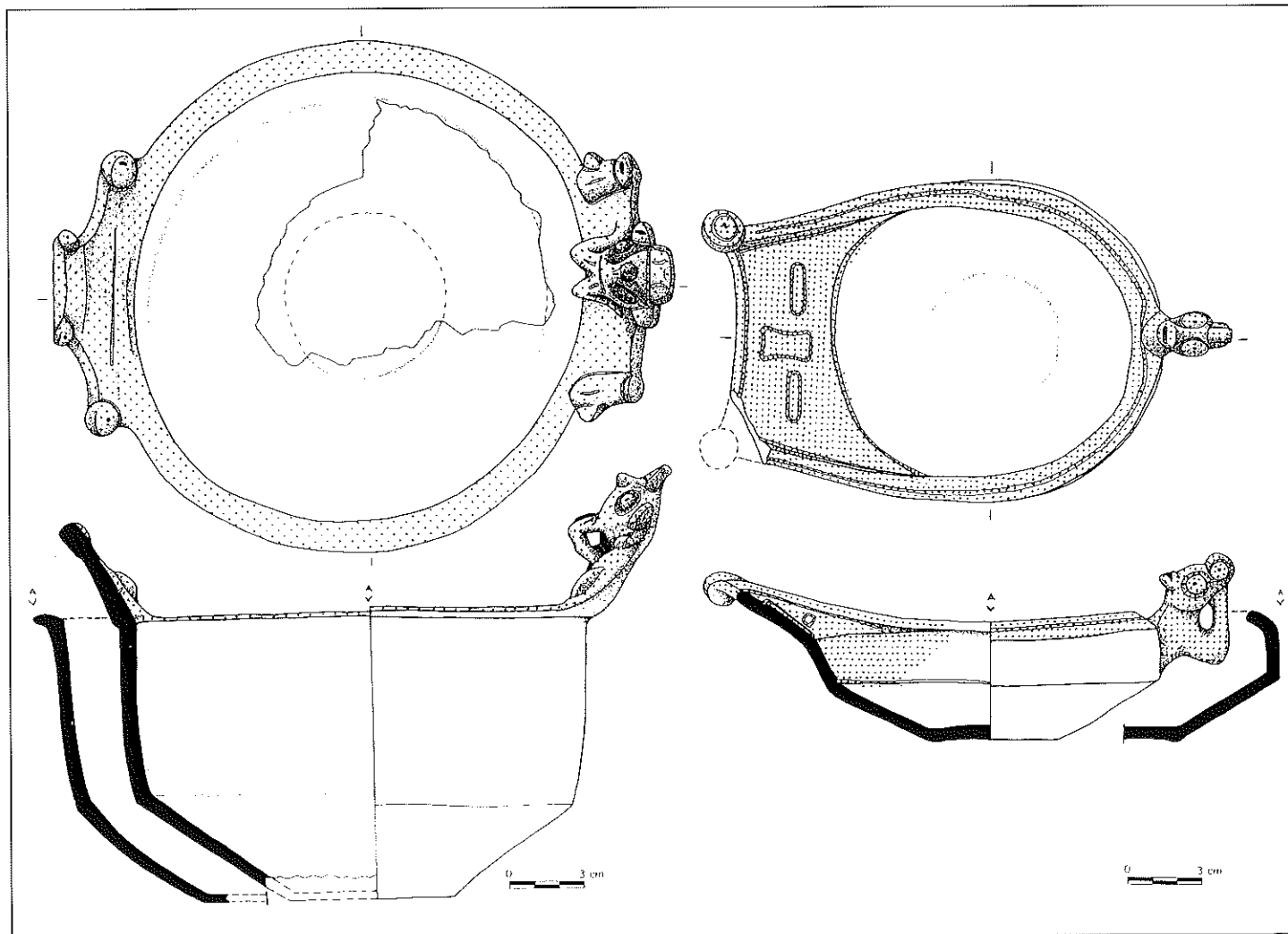


fig. 2 Le Lorrain, Vivé. Figurine n° 33 Zone 1, couche 3, jatte carénée à rebord (à gauche). Figurine n° 30 Zone 1, couche 3, tasse carénée (à droite).

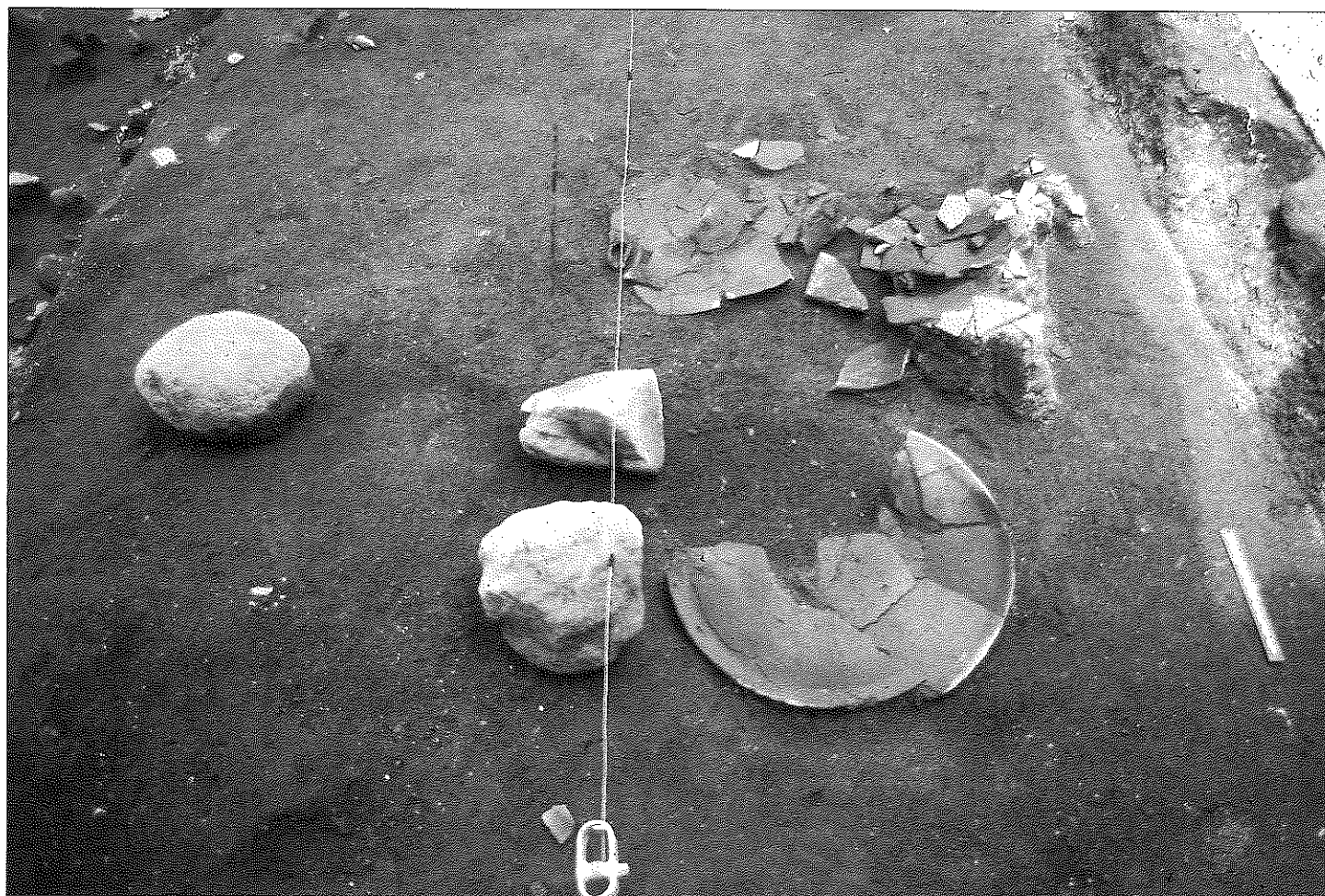


fig. 3 Le Lorrain, Vivé. Vue d'ensemble du chantier (*bas*); sol d'abandon (*haut*).

Le site de Fond Brûlé est situé sur le territoire de la commune du Lorrain. Il est précisément localisé sur la rive nord-ouest de la rivière Grande Anse au niveau de son embouchure. Il se trouve donc à proximité immédiate d'une source d'eau pérenne et la plage de Grande Anse offre un accès aisé à la mer. Faisant directement face au site de Fond-Brûlé, sur l'autre rive de la rivière, se trouve le site précolombien de Grande Anse qui a été en partie détruit par les travaux de construction d'un stade et d'une piscine.

La position topographique de ces sites est différente de celle des sites supposés contemporains de Vivé et Moulin L'Étang. Ces derniers sont localisés sur un plateau côtier alors que le site de Fond Brûlé est comme son nom l'indique situé dans un fond. Cette localisation entraîne entre autres quelques spécificités taphonomiques que nous détaillerons lors de l'analyse de la stratigraphie.

Repéré par le père Pinchon en 1946, ce site a déjà été l'objet de plusieurs opérations archéologiques. Ainsi, en 1949, des sondages ont été effectués par Eugène Revert, puis des opérations de sondages ont été conduites en 1967 et 1968 par Francine Turcat et Mario Mattioni, enfin par Christian Montbrun. En 1977, une fouille de sauvetage est entamée par Mario Mattioni, avec la collaboration de Louis Allaire du Centre d'Etude caraïbe de l'Université de Montréal. Elle se poursuit pendant trois ans. Une surface de 200 m² est ainsi décapée. Une importante quantité de vestiges céramiques et lithiques est mise au jour. Une trentaine de structures de combustion sont répertoriées ainsi qu'une structure en creux pouvant être un trou de poteau. En raison de l'acidité des sols volcaniques du Nord Atlantique, le matériel osseux et conchylien n'a pas été conservé.

La datation du site soulève certaines interrogations. En effet, les dates très anciennes obtenues par le laboratoire de Nancy (2480 ± 40 B.P.) n'ont pas été acceptées et de nouvelles datations ont été effectuées. Elles placent l'occupation du site autour des I^{er} et II^{ème} siècles de notre ère. Pour son attribution culturelle, le site de Fond Brûlé a été qualifié de Gaupoïde puis de Huécoïde. Bien que peu mentionné dans la littérature, il est donc souvent rattaché aux phases les plus anciennes de l'ensemble saladoïde.

Nous avons réalisé, en 1999, quatre sondages mécaniques sur le site de Fond Brûlé. L'objectif de ces travaux était, avant tout, de vérifier l'état de conservation du gisement et d'effectuer une nouvelle étude stratigraphique, associant

analyses géomorphologiques et datations au carbone 14. Par ailleurs nous avons cherché à cerner l'extension du site.

La stratigraphie du site de Fond Brûlé est marquée par l'importance des variations latérales de faciès. Cette caractéristique est liée à la proximité de la rivière Grande Anse d'un côté, qui provoque un apport alluvionnaire, et à un apport de colluvions depuis le petit morne qui limite le site à l'ouest. Ces dépôts alluviaux et colluviaux se produisaient déjà aux temps préhistoriques. Ainsi la couche de ponce a dans certains sondages un aspect microlithé qui témoigne de son origine fluviale.

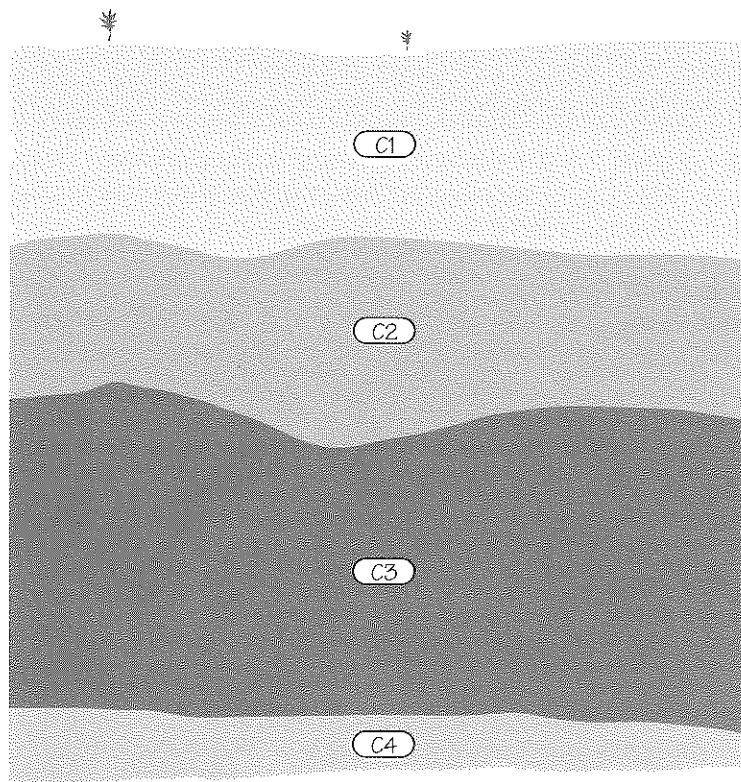
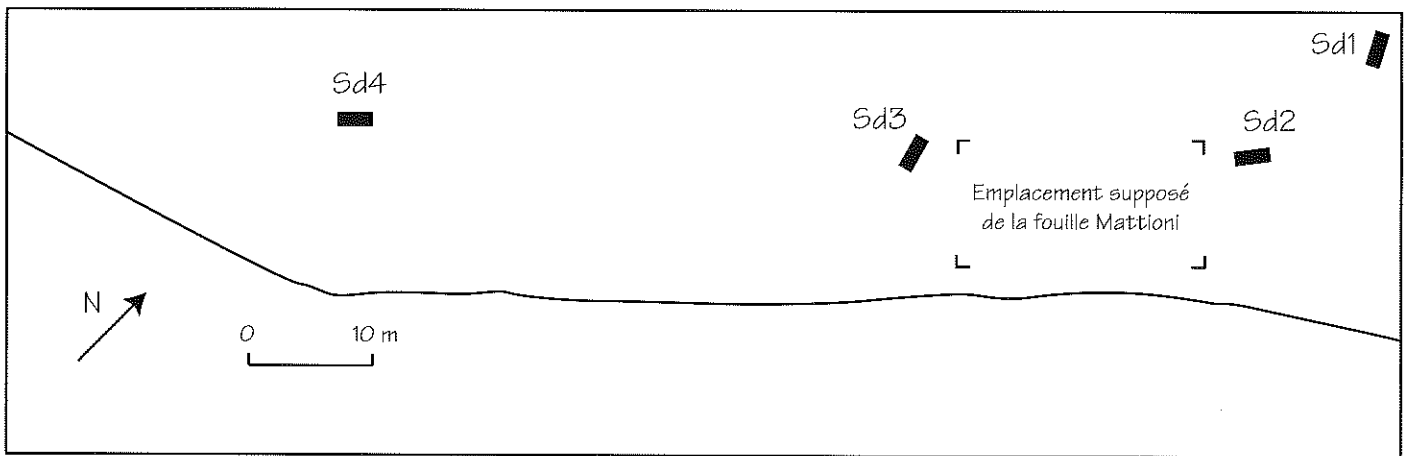
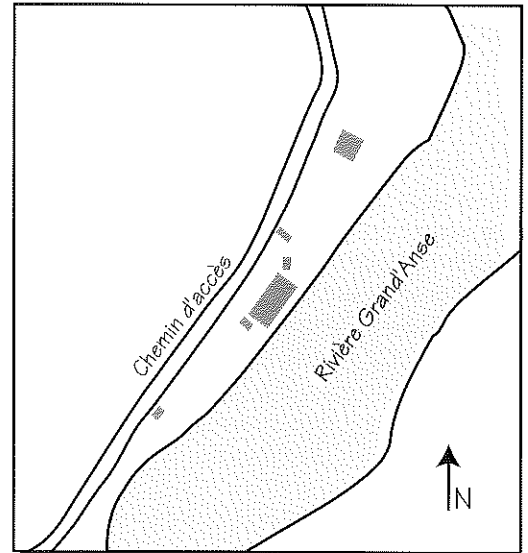
D'un point de vue général, la stratigraphie que nous avons observée est assez proche de celle décrite par M. Mattioni. On trouve à sa base une couche argileuse claire aux dépens de laquelle s'est développé un paléosol correspondant au premier niveau d'occupation amérindien. Cette couche qui correspond à un apport fluviale dans le sondage 2 pourrait correspondre à une retombée volcanique en place dans les parties les plus hautes du site. Le niveau supérieur est constitué d'un sédiment argilo-sableux contenant des ponces roulées ainsi que des vestiges amérindiens. Cette couche est parfois couverte d'un niveau de colluvions descendus du petit morne voisin. Ces colluvions contiennent quelques vestiges amérindiens liés à l'occupation tardive située au sommet de la colline. Enfin le sommet de la stratigraphie correspond à du remblais récent lié à l'aménagement de la route qui borde le site à l'ouest.

Les quatre sondages que nous avons réalisés nous permettent d'apporter quelques informations concernant l'étendue du site. Sa limite ouest est marquée par la route d'accès au site. A l'est c'est la rivière Grande Anse qui limite le site. Au sud, le sondage 4 correspond à peu près à la fin de l'occupation. La limite nord du site est plus difficile à déterminer. Elle se situe vraisemblablement dans la parcelle adjacente à celle où nous sommes intervenus. Le site s'étendrait ainsi sur près de 100 m dans l'axe nord-sud et sur au maximum 25 m dans l'axe est-ouest. Cette taille limitée du gisement nous incite à nous interroger sur les rapports qui pourraient avoir existé entre le site de Fond Brûlé et la très proche occupation de Grande Anse.

Benoît BÉRARD

Fond-brulé 1999

A: Emplacement des sondages



B: stratigraphie

C1: terre végétale sablo argileuse contenant des ponces roulées.

C2: sédiment argilo-sableux brun sombre avec ponces roulées.

C3: dépôt fluvial de ponces microolithé.

C4: sédiment sablo-argileux orangé.

fig. 4 Le Lorrain, Fond Brûlé. A: emplacement des sondages. B: stratigraphie

Le sondage de l'occupation suazoïde du site de l'Anse Charpentier relève d'un heureux hasard. En effet, ce site situé sur la frontière entre les communes de Sainte Marie et du Marigot dans le nord de la côte atlantique avait livré lors de différentes opérations de ramassage de surface du matériel céramique attribuable au style Saladoïde modifié. C'est donc dans le cadre du programme de sondage systématique des sites saladoïdes martiniquais que ce gisement a fait l'objet de travaux.

Nous avons réalisé durant le mois de juin 1999 deux sondages mécaniques de 2 m² sur le site de l'Anse Charpentier. En raison de difficultés d'accès, ces deux sondages furent implantés en retrait de la ligne de côte légèrement au sud de la zone où du matériel saladoïde modifié avait été découvert en surface.

Le premier de ces sondages, le plus éloigné du rivage, s'est révélé stérile. Le second installé à une dizaine de mètres de la ligne de côte s'est montré beaucoup plus riche en matériel archéologique. A notre grande surprise, nous avons ainsi récolté une importante collection céramique de style suazoïde typique.

La stratigraphie du site se compose d'une couche de terre végétale de quelques centimètres d'épaisseur, d'une couche d'environ 1,20 m d'épaisseur de sédiment sableux brun clair et d'une couche d'argile correspondant à l'altération en place de la roche mère volcanique. Le matériel archéologique se trouvait au sein d'une couche d'occupation légèrement plus sombre qui s'est développée aux dépens de la couche de sédiment sableux brun clair. Cette couche est épaisse d'une quarantaine de centimètres. Le matériel découvert en son sein est parfaitement en place comme le montre la présence de nombreux fragments de vases fracturés encore en connexion.

Il apparaît donc que le site de l'Anse Charpentier a au moins connu deux épisodes d'occupation durant la période pré-

colombienne. Le premier semble attribuable aux groupes saladoïdes modifiés. Cette occupation paraît en grande partie avoir été détruite par l'érosion marine qui a dégagé le matériel visible en surface. La deuxième occupation semble attribuable aux groupes porteurs de la céramique de style suazoïde. Cette occupation, localisée plus en retrait par rapport à la ligne de côte, a été bien mieux préservée.

La série céramique issue du sondage que nous avons réalisé est particulièrement intéressante de par la présence de nombreuses formes archéologiquement complètes. Ce matériel présente toutes les caractéristiques du style suazoïde. On retrouve ainsi au niveau des formes les grandes platines tripodes, de petits bols ainsi que de grandes marmites légèrement carénées. En ce qui concerne les décors, on retrouve de façon assez systématique quelques motifs incisés ainsi que de la peinture rouge sur les petits bols. Les marmites portent elles parfois un décor " scratché " formant entre autres des sortes de motifs en chevrons.

En ce qui concerne l'épaisseur de ces céramiques on retrouve les deux groupes déjà distingués par le décor dont ils sont porteurs. D'un côté, les petits bols dont les parois sont relativement fines et qui sont généralement bien cuits. De l'autre côté, le reste de la céramique dont les parois sont épaisses et qui est généralement mal cuite. On observe une alternance mal maîtrisée de phases oxydantes et réductrices au cours de la cuisson.

Quel que soit le type de vase, le dégraissant utilisé reste grossier ; il est entre autre composé de petits nodules de ponce.

Ce nouveau site suazoïde est un des rares exemples de l'occupation amérindienne tardive de la côte nord-atlantique de la Martinique.

Benoît BÉRARD



fig. 5 Sainte Marie, Anse Charpentier.

SAINT-PIERRE

Maison Desvannes

Faisant suite à de fortes précipitations, un bouchage de porte à la base d'un mur de soutènement passant à l'arrière d'une maison de la rue Royale à Saint-Pierre s'est effondré, ce qui libéra épisodiquement de petites coulées de cendres d'origine volcanique d'où l'inquiétude des propriétaires du lieu. L'intervention archéologique a permis de repérer le départ d'un escalier en pierre qui rejoignait vraisemblablement la rue des Bons Enfants qui passe au-dessus, sinon l'intérieur d'une maison en bordure de ladite rue. Malheureusement la cendre continuant de couler au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, il n'a pas été permis d'apercevoir plus de trois marches.

La porte avait un linteau en forme de segment de cercle, 0,80 m de large et 3,00 m de haut. La pierre de seuil, haute de 14 cm, était précédée de deux rangées de carreaux en terre cuite. Le passage de l'escalier était voûté et crépi. La présence de cet escalier rappelle l'existence d'un autre escalier, à ciel ouvert, deux parcelles plus à l'est, reliant la rue Levassor à la rue des Bons Enfants, voire plus loin la ruelle Mont au Ciel qui alterne des plans inclinés et des marches d'escaliers.

Serge VEUVE

SAINT-PIERRE

Nouvelle perception

L'implantation de la nouvelle perception sur une parcelle située en face de la mairie donna lieu à une fouille d'évaluation. Deux sondages furent ouverts. Les résultats identiques révélèrent un empilement de couches de remblais anciens sableux à sableux-graveleux de couleur marron, parfois grisâtre, avec quelques passées de ponces beiges à différents niveaux. De nombreux débris de construction se trouvaient mélangés aux couches ainsi que de la céramique historique et beaucoup plus rarement précolombienne.

Des sondages géotechniques faits par la société Géode ont montré que la fondation d'une maison mitoyenne des-

cevait dans le sol au delà de deux mètres (sans cave adjacente). D'autre part l'examen des courbes de niveaux du secteur révèle le passage d'une ancienne ravine, ce qui peut expliquer la profondeur des fondations, la présence de remblais composites, et l'inexistence non seulement de la stratigraphie habituelle à Saint-Pierre, mais aussi de traces d'occupation précolombienne. Des sondages effectués en 1993 dans cette zone avaient révélé des résultats identiques.

Serge VEUVE

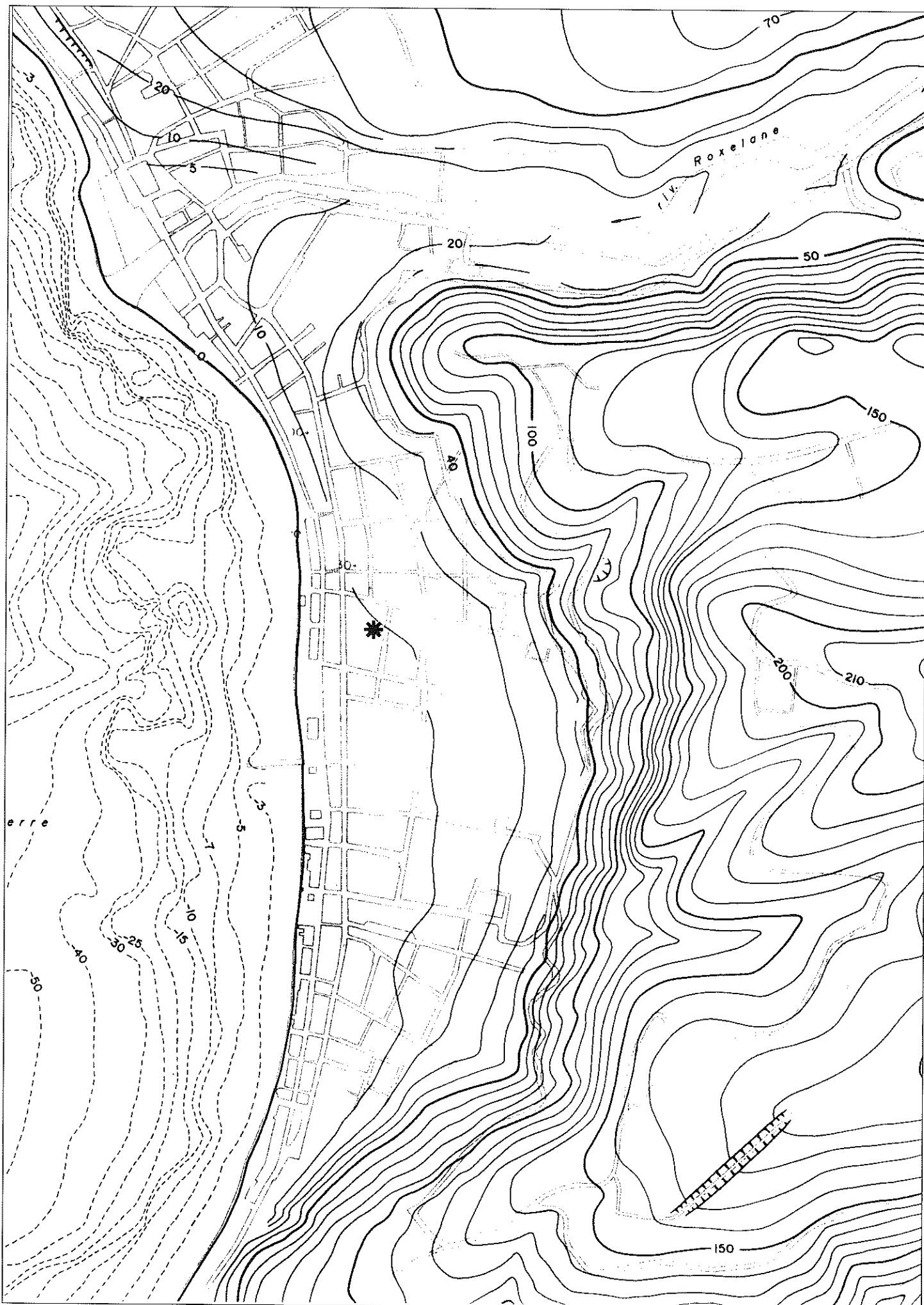


fig. 6 Saint-Pierre, Nouvelle perception. Le site (marqué par une astérisque) dans son contexte topographique, au débouché d'une ancienne ravine.

TRINITÉ

Fort Sainte Catherine

La remise en état du fort Sainte-Catherine par les Monuments Historiques en vue de sa présentation au public ont entraîné des sondages d'évaluation préalables. Construit à partir de 1658, il fut abandonné en 1875. Envahies par une végétation abondante, les ruines du fort s'achèvent sur une batterie au plan en demi-cercle, faisant face à l'océan atlantique. Deux sondages ont été ouverts de part et d'autre de son parapet, dans l'axe de l'ouvrage. Le sol intérieur, en terre superficiellement maçonnée à l'approche du mur, se situe entre 25 et 35 cm au-dessus du sol actuel, et repose sur les couches superficielles de la roche mère, légèrement décomposées. Deux tiges métalliques solidement fixées dans le sol ont été retrouvées, distantes respectivement du parapet de 0,85 m et de 3,85 m. Elles peuvent appartenir à un dispositif de fixation de canon, afin d'éviter le recul de celui-ci lors d'un tir. Le parapet est conservé sur sa face intérieure sur 0,65 m de haut par rapport au sol d'utilisation, tandis qu'à l'extérieur un talus de terre végétale et de remblai, reposant sur la roche mère, vient s'appuyer contre lui. Le nettoyage de sa partie sud a révélé de multiples réparations incluant des briques cuites.

A l'arrière de la batterie se trouvait le magasin d'artillerie (dimensions extérieures : 7,65 m x 7,35 m). Un sondage pratiqué à l'intérieur a révélé un sol surélevé de 1,00 m par rapport à l'extérieur et constitué par la roche mère. Cette surélévation du sol explique la présence d'un escalier

d'accès sur le côté ouest qui figure sur le plan de 1855.

A deux mètres à l'ouest du magasin d'artillerie prenait place la poudrière. Celle-ci, selon les plans anciens, devait être voûtée, ce qui expliquerait l'abondance des moellons de pierre dans les décombres qui obstruent l'intérieur de l'édifice. Observés sur 1,30 m de profondeur, ils reposaient sur une couche de terre de 20 cm d'épaisseur recouvrant un sol fait de carreaux de terre cuite mal conservés, plus ou moins noyés dans un mortier de chaux.

Un sondage pratiqué sur la levée supposée faite de terre ceinturant la majeure partie du fort a attesté qu'aucun élément de maçonnerie ne venait la renforcer.

Quant à la caserne principale très mal conservée, un décapage de surface sur la largeur du bâtiment a permis de repérer deux fondations de galets distantes de 7,05 m, qui supportait vraisemblablement le solin de maçonnerie qui supportait la façade en planches, tel que l'indiquent les plans anciens. A l'extrémité de cette caserne, une citerne, maçonnée en sous-sol, était sans doute alimentée par les eaux pluviales en provenance de la longue toiture du bâtiment voisin.

Serge VEUVE

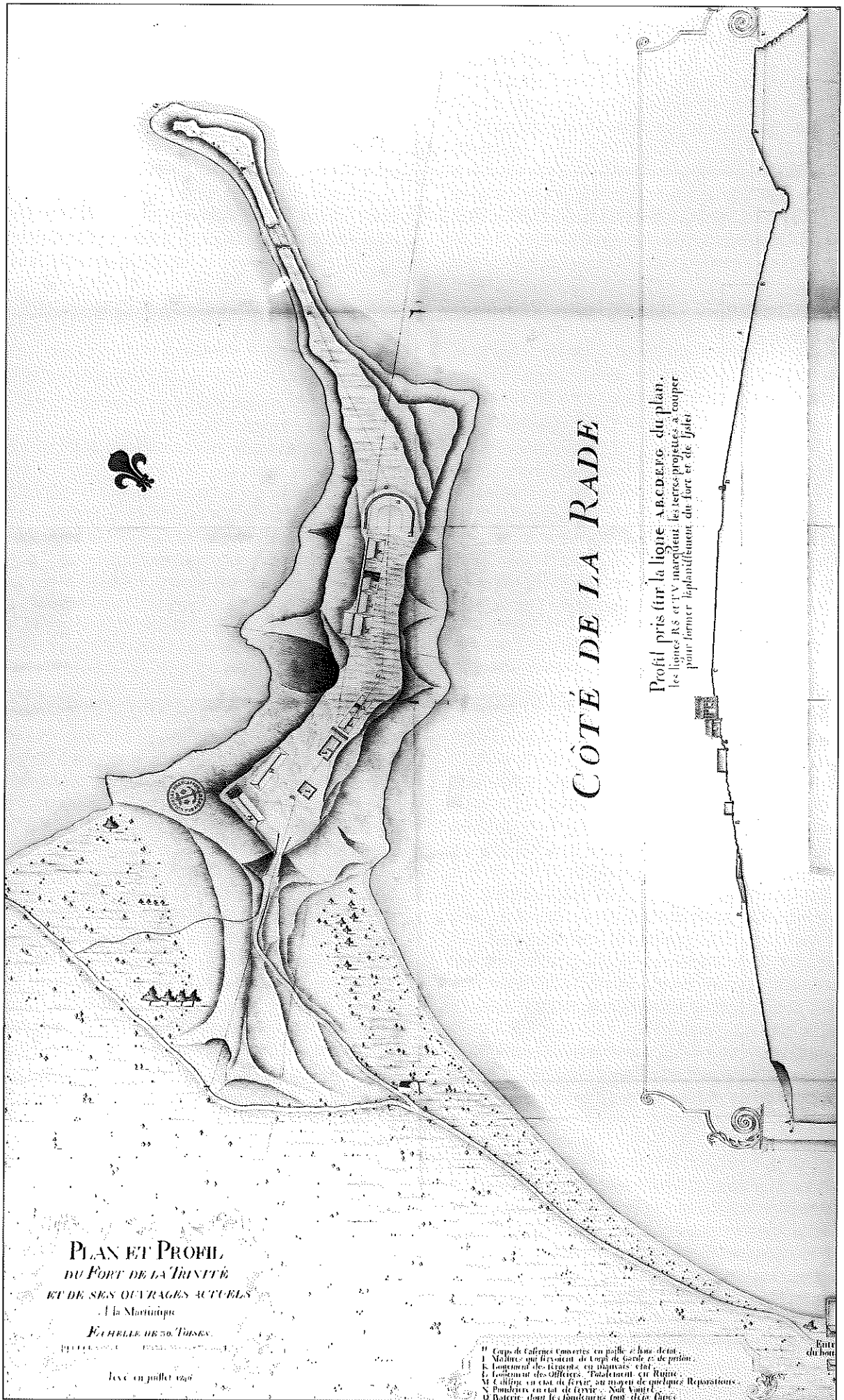


fig. 7 Trinité, Fort Sainte-Catherine. Plan du fort en 1746.

Projet de loi relatif à l'archéologie préventive

1 9 9 9

Patrimoine culturel.**Article 1^{er}**

L'archéologie préventive, qui relève de missions de service public, est partie intégrante de l'archéologie. Elle est régie par les principes applicables à toute recherche scientifique. Elle a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique, des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus.

Article 2

L'Etat veille à la conciliation des exigences respectives de la recherche scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social. Il prescrit les mesures visant à la détection, à la conservation ou à la sauvegarde par l'étude scientifique du patrimoine archéologique, désigne le responsable scientifique de toute opération d'archéologie préventive et assure les missions de contrôle et d'évaluation de ces opérations.

Les prescriptions de l'Etat concernant les diagnostics et les opérations de fouilles d'archéologie préventive sont délivrées dans des délais fixés par décret en Conseil d'Etat. Pour l'exercice de ses missions, l'Etat peut consulter des organismes scientifiques créés par décret en Conseil d'Etat et compétents pour examiner toute mesure relative à l'étude scientifique du patrimoine archéologique et à son inventaire, à la publication et à la diffusion des résultats de la recherche, ainsi qu'à la protection, à la conservation et à la mise en valeur de ce patrimoine.

Article 3

Avec le concours des établissements publics ayant des activités de recherche archéologique et des collectivités territoriales, l'Etat dresse et met à jour la carte archéologique nationale. Elle rassemble et ordonne pour l'ensemble du territoire national les données archéologiques disponibles. Les autorités compétentes pour délivrer les autorisations de travaux ont communication d'extraits de ce document et peuvent les communiquer à toute personne qui en fait la demande. Un décret détermine les conditions de communication de ces extraits ainsi que les modalités de communication de la carte archéologique par l'Etat, sous réserve des exigences liées à la préservation du patrimoine archéologique, à toute personne qui en fait la demande.

Article 4

Les diagnostics et opérations de fouilles d'archéologie préventive sont confiés à un établissement public national à caractère administratif.

Celui-ci les exécute conformément aux décisions et aux prescriptions imposées par l'Etat et sous la surveillance de ses représentants, en application des dispositions de la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques, de la loi n° 89-874 du 1^{er} décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et de la présente loi. Pour l'exécution de sa mission, l'établissement public associe les services archéologiques des collectivités territoriales et des autres personnes morales de droit public; il peut faire appel, par voie de convention, à d'autres personnes morales, françaises ou étrangères, dotées de services de recherche archéologique.

L'établissement public assure dans les mêmes conditions l'exploitation scientifique de ses activités et la diffusion de leurs résultats, notamment dans le cadre de conventions de coopération conclues avec les établissements publics de recherche ou d'enseignement supérieur. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie.

L'établissement public est administré par un conseil d'administration. Le président du conseil d'administration est nommé par décret.

Le conseil d'administration comprend, outre son président, des représentants de l'Etat, des personnalités qualifiées, des représentants des organismes et établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur dans le domaine de la recherche archéologique, des représentants des collectivités territoriales et des personnes publiques et privées concernées par l'archéologie préventive, ainsi que des représentants élus du personnel. Les attributions et le mode de fonctionnement de l'établissement public ainsi que la composition de son conseil d'administration sont précisés par décret.

Le conseil d'administration est assisté par un conseil scientifique.

Les emplois permanents de l'établissement public sont pourvus par des agents contractuels. Le statut des personnels de l'établissement public est régi par le décret en Conseil d'Etat pris en application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et par un décret particulier. Les biens, droits et obligations de l'association dénommée « Association pour les fouilles archéologiques nationales » sont dévolus à l'établissement public dans des conditions fixées par décret.

Article 5

Une convention conclue entre la personne projetant d'exécuter des travaux et l'établissement public définit les délais de réalisation des diagnostics et des opérations de fouilles, les conditions d'accès aux terrains et les conditions de fourniture de matériels, d'équipements et des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Cette convention détermine également les conséquences pour les parties du dépassement des délais fixés. Les délais fixés par la convention courent à compter de la mise à disposition des terrains dans des conditions permettant d'effectuer les opérations archéologiques.

Faute d'un accord entre les parties sur les délais de réalisation des diagnostics et des opérations de fouilles, la durée de réalisation est fixée, à la demande de la partie la plus diligente, par l'État, qui peut consulter les organismes scientifiques mentionnés à l'article 2 de la présente loi.

Article 6

La durée nécessaire à la réalisation des diagnostics et des opérations de fouilles interrompt la durée de l'autorisation administrative d'exploitation de carrière.

Article 7

Le mobilier archéologique issu des opérations d'archéologie préventive est confié, sous le contrôle des services de l'État, à l'établissement public le temps nécessaire à son étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, la propriété de ce mobilier est régie par les dispositions de l'article 11 de la loi du 27 septembre 1941 précitée.

Article 8

Le financement de l'établissement public est assuré notamment :

1° Par les redevances d'archéologie préventive prévues à l'article 9 ;

2° Par les subventions de l'État ou de toute autre personne publique ou privée.

Article 9

I. - Les redevances d'archéologie préventive sont dues par les personnes publiques ou privées projetant d'exécuter des travaux qui sont soumis à autorisation préalable en application du code de l'urbanisme ou donnent lieu à étude d'impact en application du code de l'environnement ou qui concernent une zone d'aménagement concerté non soumise à étude d'impact au sens du même code ou, dans les cas des autres types d'affouillements, qui sont soumis à déclaration administrative préalable selon les modalités fixées par décret en Conseil d'État, et pour lesquels les prescriptions prévues à l'article 2 rendent nécessaire l'intervention de l'établissement public afin de détecter et sauvegarder le patrimoine archéologique dans les conditions définies par la présente loi.

Pour un lotissement ou une zone d'aménagement concerté, la personne publique ou privée qui réalise ou fait réaliser le projet d'aménagement est débitrice, pour l'ensemble du projet d'aménagement, des redevances de diagnostic et de fouilles, sans préjudice des exonérations prévues au III.

II. - Le montant de la redevance est arrêté par décision de

l'établissement public sur le fondement des prescriptions de l'État qui en constituent le fait générateur. Ce montant est établi sur la base :

1° Pour les opérations de diagnostics archéologiques, de la formule R (en francs par mètre carré) = $T / 320$;

2° Pour les opérations de fouilles, sur le fondement des diagnostics :

a) De la formule R (en francs par mètre carré) = $T (H + H'/7)$ pour les sites archéologiques stratifiés, H représentant la hauteur moyenne en mètres de la couche archéologique et H' la hauteur moyenne en mètres des stériles affectées par la réalisation de travaux publics ou privés d'aménagement ;

b) De la formule R (en francs par mètre carré) = $T [(1/450)(Ns/10 + Nc) + H'/30]$

pour les ensembles de structures archéologiques non stratifiées. Les variables Ns et Nc représentent le nombre à l'hectare de structures archéologiques respectivement simples et complexes évalué par le diagnostic. Une structure archéologique est dite complexe lorsqu'elle est composée de plusieurs éléments de nature différente et que son étude fait appel à des méthodes et techniques diversifiées d'investigation scientifique.

Un site est dit stratifié lorsqu'il présente une accumulation sédimentaire ou une superposition de structures simples ou complexes comportant des éléments du patrimoine archéologique.

Pour les constructions affectées de manière prépondérante à l'habitation, la valeur du 2° est plafonnée à $T \times 3 \times S$, S représentant la surface hors œuvre nette totale du projet de construction. Toutefois, dans le cas du a du 2°, la redevance est en outre due pour la hauteur et la surface qui excèdent celles nécessaires pour satisfaire aux normes prévues par les documents d'urbanisme.

Dans le cas visé au 1°, la formule s'applique à la surface soumise à l'emprise au sol des travaux et aménagements projetés susceptibles de porter atteinte au sous-sol. Dans les cas visés au 2°, la formule s'applique à la surface soumise à l'emprise des fouilles.

La variable T est égale à 620. Son montant est indexé sur l'indice du coût de la construction.

III. - Sont exonérés de la redevance d'archéologie préventive les travaux relatifs aux logements à usage locatif construits ou améliorés avec le concours financier de l'État en application des 3° et 5° de l'article L. 351-2 et des articles L. 472-1 et L. 472-1-1 du code de la construction et de l'habitation au prorata de la surface hors œuvre nette effectivement destinée à cet usage, ainsi que les constructions de logements réalisées par une personne physique pour elle-même.

Sont exonérés du paiement de la redevance, sur décision de l'établissement public, les travaux d'aménagement exécutés par une collectivité territoriale pour elle-même, lorsque cette collectivité est dotée d'un service archéologique agréé par l'État dans des conditions définies par décret en Conseil d'État et qu'elle réalise, à la demande de l'établissement public, les opérations archéologiques prescrites. L'exonération est fixée au prorata de la réalisation par la collectivité territoriale desdites opérations.

La fourniture par la personne redevable de matériels, d'équipements et des moyens nécessaires à leur mise en œuvre ouvre droit à une réduction du montant de la redevance. La réduction est plafonnée à $T \times H' / 7$ dans le cas mentionné au a du 2° du II et à $T \times H' / 30$ dans le cas mentionné au § du 2° du II.

Lorsque les travaux définis au I ne sont pas réalisés par le redevable, les redevances de diagnostics et de fouilles sont remboursées par l'établissement si les opérations archéologiques afférentes à ces redevances n'ont pas été engagées, déduction faite des frais d'établissement et de recouvrement de la redevance.

IV. - Les redevances sont recouvrées par l'agent comptable de l'établissement public selon les règles applicables au recouvrement des créances des établissements publics nationaux à caractère administratif.

V. - Un décret en Conseil d'État fixe les modalités d'application du présent article.

Article 10

Les contestations relatives à la détermination de la redevance d'archéologie préventive sont examinées, sur demande du redevable, par une commission administrative présidée par un membre du Conseil d'État et composée, en nombre égal, de représentants de l'État, des collectivités territoriales et des personnes publiques et privées concernées par l'archéologie préventive, ainsi que de personnalités qualifiées

L'avis de la commission est notifié aux parties.

La composition de la commission, les modalités de sa saisine et la procédure applicable sont déterminées par décret en Conseil d'État.

Article 11

I. - A l'article L. 332-6 du code de l'urbanisme, il est rétabli un 4° ainsi rédigé :

« 4° Le versement de la redevance d'archéologie préventive prévue à l'article 9 de la loi n° du relative à l'archéologie préventive. »

II. - L'article L.421-2-4 du même code est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Lorsque a été prescrite la réalisation de fouilles archéologiques préventives, le permis de construire indique que les travaux de construction ne peuvent être entrepris avant l'achèvement de ces fouilles. »

III. - Le deuxième alinéa de l'article L. 480-1 du même code est complété par une phrase ainsi rédigée :

« Il en est de même des infractions aux prescriptions établies en application de l'article 2 de la loi n° du relative à l'archéologie préventive. »

IV. - Le premier alinéa de l'article L. 511-1 du code de l'environnement est complété par les mots : « ainsi que des éléments du patrimoine archéologique ».

Article 12

I.-Le début de l'article 11 de la loi du 27 septembre 1941 précitée est ainsi rédigé :

« Le mobilier archéologique issu des fouilles est confié à l'État pendant le délai nécessaire à son étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, la propriété... *(le reste sans changement)*. »

II.-Le début du deuxième alinéa de l'article 16 de la même loi est ainsi rédigé :

« Les découvertes de caractère mobilier faites fortuitement sont confiées à l'État pendant le délai nécessaire à leur étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, leur propriété demeure réglée par... *(le reste sans changement)*. »

Article 13

Il est inséré, après l'article 18 de la loi du 27 septembre 1941 précitée, un article 18-1 ainsi rédigé :

« Art. 18-1. - S'agissant des vestiges archéologiques immobiliers, il est fait exception aux dispositions de l'article 552 du code civil.

« L'Etat verse au propriétaire du fonds où est situé le vestige une indemnité destinée à compenser le dommage qui peut lui être occasionné pour accéder audit vestige. A défaut d'accord amiable, l'action en indemnité est portée devant le juge judiciaire.

« Lorsque le vestige est découvert fortuitement et qu'il donne lieu à une exploitation, la personne qui assure cette exploitation verse à l'inventeur une indemnité forfaitaire ou, à défaut, intéresse ce dernier au résultat de l'exploitation du vestige.L'indemnité forfaitaire et l'intéressement sont calculés en relation avec l'intérêt archéologique de la découverte et dans des limites et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État. »

Article 14

Le Gouvernement présentera au Parlement, avant le 31 décembre 2003, un rapport sur l'exécution de la présente loi. Ce rapport présentera notamment :

- un bilan des opérations d'archéologie préventive réalisées ;
- l'état d'avancement de la réalisation de la carte archéologique nationale ;
- la situation financière de l'établissement public prévu à l'article 4 ;
- le nombre et les motifs des contestations portées devant la commission prévue à l'article 10 ainsi que les sorts réservés aux avis de cette commission.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 décembre 2000.

*Le Président,
Signé : Raymond FORNI.*

Liste des abréviations

1 9 9 9

Chronologie

CON : contemporain
IND : Indéterminé
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PRECO: Précolombien

Nature de l'opération

EV : évaluation
FP : fouille programmée
PA : prospection aérienne
PC : projet collectif de recherche
PI : prospection inventaire
PP : prospection programmée
PR : prospection
RE : relevé d'art rupestre
SD : sondage
SP : sauvetage programmé
SU : sauvetage urgent

Organisme de rattachement
des responsables de fouilles

AFA : AFAN
ASS : autre association
AUT : autre
BEN : bénévole
CDD : contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : collectivité territoriale
EN : Éducation nationale
MAS : musée d'association
MCT : musée de collectivité territoriale
MET : musée d'état
MUS : musée
SDA : sous-direction de l'Archéologie
SUP : enseignement supérieur
UNIV : Université

Listes des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9: >300 000 ans)
- 3 : Les peuplements néandertaliens *l.s.* (stades isotopiques 8 à 4: 300 000 à 40 000 ans; Paléolithique moyen *l.s.*)
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers *Homo sapiens sapiens* (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique: habitats, sépultures, productions, échanges.
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge de Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au 1^{er} s. av. n. è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux périodes gallo-romaine, médiévale et moderne.
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité: origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolutions et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseaux des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Les réseaux des communications, voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 : L'outre-mer

Bibliographie régionale

1 9 9 9

DESRAYAUD 1999 : DESRAYAUD (G.) avec la collaboration de Berthé (A.) – *Méthodologie typo-morphologique céramique appliquée au Saladoïde Ancien (env. I-IV^e s. ap. J.-C.)*. Fort-de-France, mémoire dactylographié, 1999. 8 p., 13 fig., 20 planches.

DUBELAAR 1999 : DUBELAAR (C. N.) – South America Rock Art research in the Caribbean Islands during 1990-1994. In *News 95*, proceedings of the International Rock Art Congress (1995), Pinerolo, 1999.

EADIE 1999 : EADIE (E.) – Le démarrage des habitations sucrières au Prêcheur au XVII^e siècle. In E. Eadie ed., Actes du colloque *Habitations, lieux de mémoire*, 21-22 mai 1998, Le Prêcheur, 1999, p. 19-22.

GIRAUD s.d. : GIRAUD (J.-P.) – Les apports de l'archéologie à la connaissance de l'esclavage. In G. Pago coord., Actes du colloque *150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, 21 mai 1997, U.A.G., Campus de Schœlcher, s.d. p. 43-51.

KEEGAN 1999 : KEEGAN (W. F.) – History and Culture of Food and Drink in the West, Section 2. The Americas. C. The Caribbean (Including Northern South America and Eastern Central America). In K. Kipple & al. ed., *Cambridge History and Culture of Food and Nutrition*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.

M.D.A.P.P.M. 1999 : MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE PRÉCOLOMBIENNE ET DE PRÉHISTOIRE DE LA MARTINIQUE avec la collaboration de l'A.M.A.D. – *Voyage aux pays du chocolat*. Catalogue d'exposition, 1999. 40 p., 42 illustrations.

VEUVE 1999 : VEUVE (S.) avec la collaboration de DELACOURT-LÉONARD (M.), GUILLAUME (M.), VERRAND (L.) – *Saint-Pierre de la Martinique*. Suivi de Saint-Pierre et la mer par M. Guillaume. Documents d'Évaluation du Patrimoine archéologique des Villes de France, 1999. 216 p., 15 plans. (n° 17)

***** 1998-1999** : Le périple des Amérindiens. *Choubouloute*, Fort-de-France, décembre 1998-juin 1999. p. 51-59.

Listes des programmes de recherche nationaux

1 9 9 9

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9: >300 000 ans)
- 3 : Les peuplements néandertaliens *I.s.* (stades isotopiques 8 à 4: 300 000 à 40 000 ans; Paléolithique moyen *I.s.*)
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers *Homo sapiens sapiens* (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique: habitats, sépultures, productions, échanges.
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge de Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au 1^{er} s. av. n. è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux périodes gallo-romaine, médiévale et moderne.
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité: origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolutions et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseaux des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Les réseaux des communications, voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 : Anthopisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 : L'outre-mer

Bibliographie régionale

1 9 9 9

DESRAYAUD 1999 : DESRAYAUD (G.) avec la collaboration de Berthé (A.) – *Méthodologie typo-morphologique céramique appliquée au Saladoïde Ancien (env. I-IV^e s. ap. J.-C.)*. Fort-de-France, mémoire dactylographié, 1999. 8 p., 13 fig., 20 planches.

DUBELAAR 1999 : DUBELAAR (C. N.) – South America Rock Art research in the Caribbean Islands during 1990-1994. In *News 95*, proceedings of the International Rock Art Congress (1995), Pinerolo, 1999.

EADIE 1999 : EADIE (E.) – Le démarrage des habitations sucrières au Prêcheur au XVII^e siècle. In E. Eadie ed., Actes du colloque *Habitations, lieux de mémoire*, 21-22 mai 1998, Le Prêcheur, 1999, p. 19-22.

GIRAUD s.d. : GIRAUD (J.-P.) – Les apports de l'archéologie à la connaissance de l'esclavage. In G. Pago coord., Actes du colloque *150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage*, 21 mai 1997, U.A.G., Campus de Schœlcher, s.d. p. 43-51.

KEEGAN 1999 : KEEGAN (W. F.) – History and Culture of Food and Drink in the West, Section 2. The Americas. C. The Caribbean (Including Northern South America and Eastern Central America). In K. Kipple & al. ed., *Cambridge History and Culture of Food and Nutrition*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.

M.D.A.P.P.M. 1999 : MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE PRÉCOLOMBIENNE ET DE PRÉHISTOIRE DE LA MARTINIQUE avec la collaboration de l'A.M.A.D. – *Voyage aux pays du chocolat*. Catalogue d'exposition, 1999. 40 p., 42 illustrations.

VEUVE 1999 : VEUVE (S.) avec la collaboration de DELACOURT-LÉONARD (M.), GUILLAUME (M.), VERRAND (L.) – *Saint-Pierre de la Martinique*. Suivi de Saint-Pierre et la mer par M. Guillaume. Documents d'Évaluation du Patrimoine archéologique des Villes de France, 1999. 216 p., 15 plans. (n^o 17)

*** **1998-1999** : Le périple des Amérindiens. *Choubouloute*, Fort-de-France, décembre 1998-juin 1999. p. 51-59.

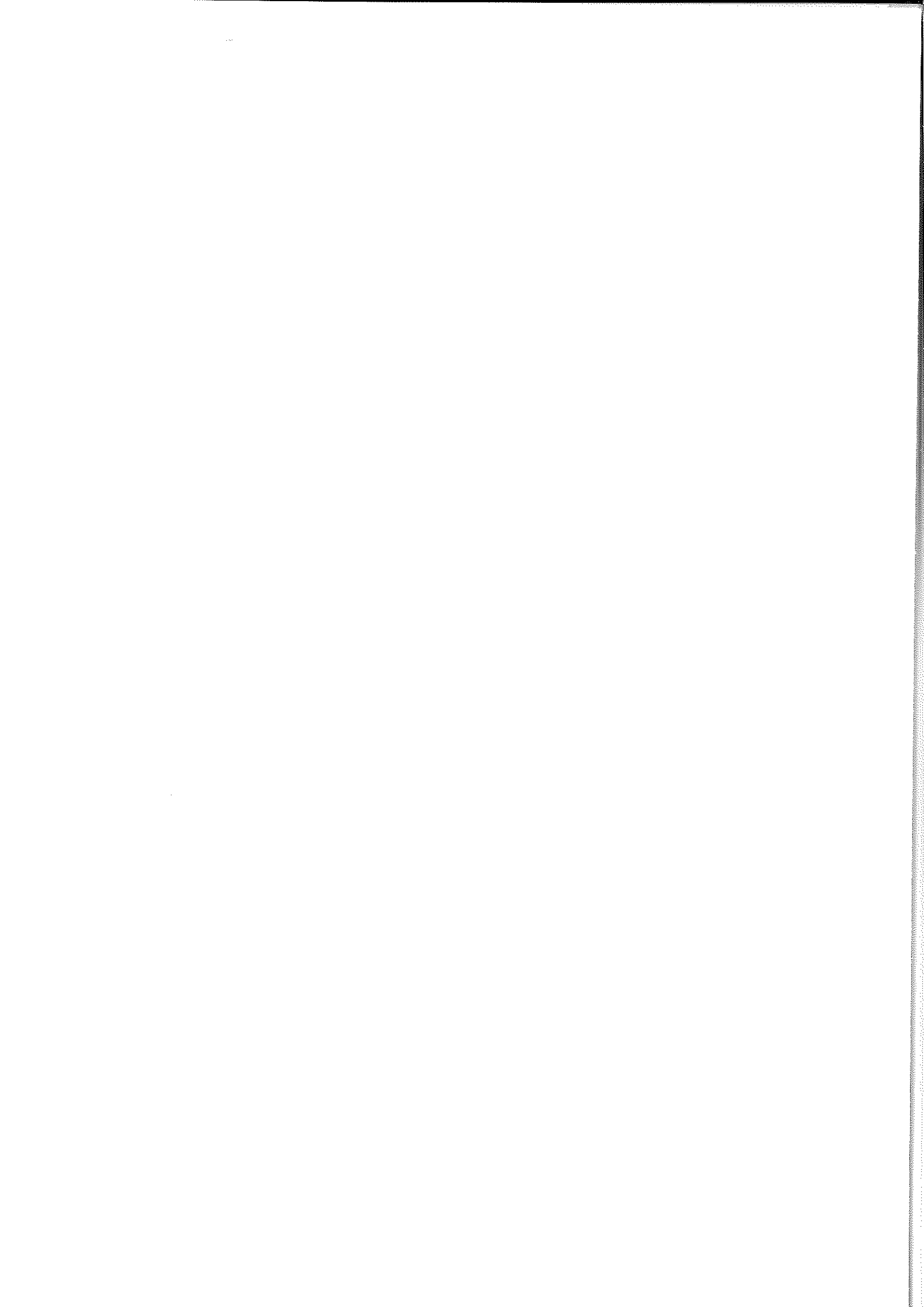
MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

1 9 9 9

Jean-Pierre GIRAUD	Conservateur régional de l'archéologie, chef de service (-> 31/08/99)
Olivier KAYSER	Conservateur régional de l'archéologie, chef de service (01/09/99 ->)
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche, gestion scientifique
Jenny SYLVANIELO	Agent administratif, secrétariat, comptabilité
Line MELEZAN-GOUJARD	Secrétaire de documentation (temps partiel)
Michel CORLUE	Agent technique de surveillance
Serge VEUVE	Ingénieur AFAN (Carte archéologique)
Nathalie VIDAL	Chargée d'études AFAN, (Carte archéologique)
Laurence VERRAND	Chargée d'études AFAN, (Carte archéologique, C.A.O.M.)
Gilles DESRAYAUD	(V.A.T., -> 31/07/99)



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 - D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SOUS-MARINES
- 27 CENTRE NATIONAL
D'ARCHÉOLOGIE URBAINE,
CENTRE NATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE,
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
- 28 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE